



Question sur une peine encourue

Par Sophie

Bonjour,

Suite à une tentative de vol sur une voiture non fracturée car ouverte, j'ai eu une garde à vue et ai été expertisée par un psychiatre.

Je dois passer demain auprès du Juge ?

Qu'est-ce que j'encoure, sachant que je n'ai pas de casier judiciaire et que j'ai 400 Euros de réquisitions ?.

Merci de votre réponse.

Cordialement